



FICHE DE POSTE

COORDINATEUR ENFANCE JEUNESSE

1 - IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

Nom : PETR – UCCSA (Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne)

Fonction : Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural rassemble la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne et la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Le PETR - UCCSA a pour objectif de participer à la définition d'une politique de développement durable et équilibré dans les domaines du tourisme, de l'action économique, de l'emploi, de l'amélioration du cadre de vie, du logement, de la valorisation du patrimoine, de la mise en valeur de l'environnement, de la diffusion culturelle, de l'animation et des services à la population.

Le PETR - UCCSA anime notamment un Plan Climat Energie Territorial (PCET), un SCoT, le programme européen LEADER et un Contrat Enfance Jeunesse

La structure est composée de 20 agents.

Président : Olivier DEVRON

Coordonnées : Ferme du Ru Chailly – 02650 FOSSOY – Tel : 03 23 71 68 60

Interlocuteurs :

Adeline CARDINET – Directrice Générale des Services

Céline PREVOT – Directrice Administrative et Financière

2 – FONCTIONS PRINCIPALES

○ Fonctionnement général

De manière générale, le coordinateur est l'interlocuteur des élus, des partenaires pour toutes les actions liées à l'enfance et la jeunesse.

Il /elle :

- Impulse, anime et contribue au développement des projets de territoire liés à l'enfance et à la jeunesse en lien avec les élus, les partenaires institutionnels et les associations
- Développe, participe et/ou anime des partenariats avec les collectivités et les différents accueils enfance jeunesse, la CAF, la MSA, partenaires extérieurs, institutionnels (DDCS, CRAJEP, associations d'éducatrices populaires, éducation nationale ...)
- Animation de réseaux
- Assiste et conseille auprès des élus et des techniciens
- Met en place des outils de communication et d'information

- Anime la commission enfance jeunesse et les réunions en lien avec la thématique enfance jeunesse
 - Assure la partie administrative et budgétaire liée au service
 - Réalise une veille prospective (réglementation, éléments sanitaires et sociaux, etc.)
- **Coordination du Contrat Enfance Jeunesse : suivi administratif, technique et financier**
 - Réalise et actualise le diagnostic de territoire
 - Evalue le CEJ au regard : des actions réalisées par rapport aux objectifs initiaux, des perspectives à venir (extension, développement, nouvelles actions), des besoins identifiés
 - Coordination des acteurs du territoire
- **Suivi, organisation et animation d'actions**
 - Formations BAFA, BAFD, PSC1, CNFPT ... De l'identification des besoins jusqu'à la réalisation
 - Actions Parentalité
 - Plateforme mobilité – Dispositif “ Ready to move”
 - Dialogue Structuré Régional

3 – PROFIL ET COMPETENCES

- Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 3) et/ou expérience dans les domaines du développement social ou du développement local, ou titulaire d'un diplôme professionnel de l'animation
- Maîtrise les méthodes et les outils d'analyse de diagnostic social et d'évaluation
- Intérêt prononcé pour les problématiques du développement social et local en milieu rural
- Bonne connaissance du fonctionnement administratif, budgétaire des collectivités territoriales
- Une expérience dans le secteur de l'animation serait un plus
- Posséder de réelles qualités relationnelles, de diplomatie, d'écoute, de négociation afin de rassembler des acteurs différents (élus, techniciens, institutionnels...)
- Maîtrise de la conduite de réunions, de conduite de projet
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Autonomie
- Disponibilité
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à être force de propositions
- Etre titulaire du Permis B.

4 – ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Liens hiérarchiques et fonctionnelles : Les directrices du PETR – UCCSA, le Vice-Président en charge de la mission « Enfance Jeunesse »

Rémunération : 1 958 € Brut

Type de contrat : Statuts : titulaire ou contractuel (CDD d'un an renouvelable)

Durée hebdomadaire : 35 heures

Lieu de travail : Fossoy avec déplacement à prévoir, véhicule fourni

Poste à pourvoir : 1er décembre 2018

Une lettre de motivation manuscrite et un curriculum vitae devront être adressés avant le 23 novembre 2018 :

- **par courrier :** Monsieur le Président
PETR – UCCSA
Ferme du ru Chailly
02650 Fossoy

- **par mail :** accueil@uccsa.fr